

CERTIFICAT ANNUEL DE PLANTATION

Année 2022



attribué à

OOPLA

Ce certificat confirme que vos émissions de carbone ont été diminuées d'une valeur de 352,6 t eq CO₂ par la plantation de 3 526 arbres à Madagascar.

FRÉDÉRIC DEBOUCHE
Président de Graine de Vie

Délivré le 29/08/2022

Remarque : Ce certificat est délivré à titre indicatif suite à un don versé à l'ONG Graine de Vie. Il ne peut être vendu, échangé ou transmis vers quiconque. Le principe de calcul de la réduction des émissions est disponible sur simple demande à l'adresse info@grainedevie.org